

## ANNEXE .OSAKA - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .OSAKA

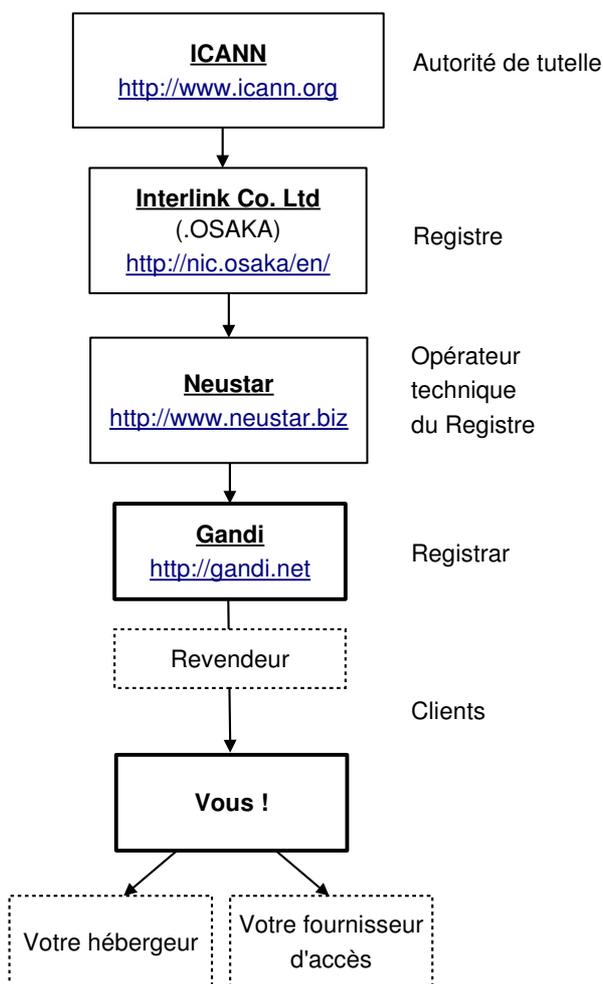
version n°1.0 du 9 février 2015

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .OSAKA supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

### Article .OSAKA.1. Autorité de tutelle et Registre

.OSAKA est une extension générique dédiée à la promotion de la ville japonaise d'Osaka. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .OSAKA :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

### Article .OSAKA.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .OSAKA Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles

et conditions d'enregistrement spécifiques au .OSAKA, définies par l'ICANN et Interlink Co. Ltd, consultables aux adresses suivantes :

- Politique d'enregistrement pendant la période Sunrise : <http://nic.osaka/en/legal/sunrise-registration-policy/>
- Politique quant au règlement des litiges en période Sunrise <http://nic.osaka/en/legal/sunrise-dispute-resolution-policy/>
- Politique d'enregistrement en période de Landrush et de Claims : <http://nic.osaka/en/legal/landrush-and-claims-registration-policy/>
- Politique d'utilisation <http://nic.osaka/en/legal/registration-terms-and-conditions/>
- Politique quant aux critères d'éligibilité : <http://nic.osaka/en/legal/nexus-policy/>
- Politique quant au traitement des données personnelles : <http://nic.osaka/en/legal/privacy-policy/>
- Politique d'accès au Whois : <http://nic.osaka/en/legal/whois-access-policy/>
- Politiques de l'ICANN : <http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .OSAKA. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .OSAKA est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/osaka>

### Article .OSAKA.3. Règles d'ouverture

L'ouverture des noms de domaine en .OSAKA se déroulera en 3 phases : Sunrise, Landrush et ouverture générale.

La période de Sunrise se déroulera du 9 février au 11 mars 2015. La période de Landrush quant à elle se déroulera du 19 mars au 31 mars 2015. L'ouverture générale est prévue pour le 1er avril. Ces dates ne sont en aucun cas définitives et sont sujettes à modification par le Registre.

Les pré-enregistrements en période de Sunrise, de Landrush et pour l'ouverture générale sont cependant possibles chez Gandi : les commandes peuvent être formulées, mais les noms de domaine ne seront pas encore enregistrés ou réservés.

#### **Article .OSAKA.4. Conditions particulières**

Nos conditions particulières sont disponibles sur :  
<http://www.gandi.net/domain/osaka/info>

**Les .OSAKA sont ouverts à tous les tiers qui appartiennent aux catégories suivantes :**

- les municipalités d'Osaka et les gouvernements locaux
- les institutions publiques ou privées présentes dans l'ère géographique d'Osaka
- les organisations, entreprises et autres entités commerciales ayant une présence à Osaka
- les résidents d'Osaka
- toute autre personne ayant un intérêt légitime à l'enregistrement et l'utilisation d'un .OSAKA.

Afin d'enregistrer et de renouveler un nom de domaine en .OSAKA Vous devez être une personne physique ou morale avec une présence de bonne foi à Osaka au Japon tant lors de l'enregistrement que pendant toute la durée de vie du domaine. En d'autres termes, Vous Vous engagez à demeurer en conformité avec les critères d'éligibilité en tout temps. Vous devez être en mesure de rapporter la preuve de Votre éligibilité à l'un des critères sus-décrits.

#### **Article .OSAKA.5. Sunrise**

##### **5.1 Règles d'éligibilité**

Seuls les propriétaires d'une marque enregistrée auprès du mécanisme de protection des droits de marques « [TMCH](#) » (Trademark Clearinghouse) mis en place par l'ICANN sont éligibles à effectuer une demande en période de Sunrise.

En tant qu'agent de marque auprès de TMCH, Gandi peut Vous proposer de procéder à l'enregistrement de Vos marques auprès de TMCH (service réservé à Nos clients Corporate, veuillez contacter Notre [équipe Corporate](#)).

Les conditions d'éligibilité à l'enregistrement d'une marque auprès de TMCH et les règles applicables sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.trademark-clearinghouse.com/downloads>

Une fois Votre marque validée, TMCH génère un ou plusieurs noms (« labels ») correspondant strictement à l'identique à Votre marque.

Lors de la soumission de Votre marque auprès de TMCH, Vous pouvez notamment choisir de bénéficier du service de Sunrise, sous réserve de la validation de Votre marque par TMCH. Le service de Sunrise inclut :

- la génération d'un fichier « SMD » (Signed Mark Data) attestant de la validation de Votre marque et Vous permettant de procéder à des demandes d'enregistrement en période de Sunrise d'un ou plusieurs noms de domaine correspondant strictement à l'identique au(x) « label(s) » générés, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité et règles établies par le Registre concerné,  
- l'envoi de notifications (NORNs) Vous informant qu'un nom de domaine correspondant au nom de Votre marque a été enregistré par un tiers durant une période de Sunrise.

Lors de Votre demande sur Notre interface, il Vous faudra uploader Votre fichier « SMD » qui sera soumis à vérification.

##### **5.2 Règles d'attribution**

**Les demandes sont traitées selon la règle du premier arrivé premier servi.**

Lorsqu'un nom de domaine Vous est attribué en période de Sunrise, les tiers propriétaires d'une marque identique enregistrée auprès de TMCH sont notifiés de Votre enregistrement.

##### **5.3 Règlement des litiges**

Tout litige relatif à la validation de Votre marque auprès de TMCH doit être soumis en application de la procédure de résolution des litiges adoptée par TMCH :  
<http://www.trademark-clearinghouse.com/dispute>

Tout litige portant sur l'allocation d'un nom de domaine en période de Sunrise doit être soumis en application de la procédure de résolution des litiges adoptée par le Registre, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :  
<http://nic.osaka/en/legal/sunrise-dispute-resolution-policy/>

##### **5.4 Conditions de remboursement**

En tout état de cause Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement si Votre demande est rejetée (critères d'éligibilité non réunis, fichier « SMD » invalide ou révoqué ...) ou si le nom de domaine ne Vous est pas attribué (si un tiers a contesté avec succès l'enregistrement du domaine, ...).

#### **Article .OSAKA.6. Landrush**

##### **6.1 Règles d'éligibilité**

La période de Landrush est ouverte à tous les tiers qui satisfont au moins un des critères d'éligibilité décrits à l'article 4.

##### **6.2 Règles d'attribution**

**Les demandes sont traitées selon la règle du premier arrivé premier servi.**

Lorsqu'un nom de domaine Vous est attribué en période de Landrush, les tiers propriétaires d'une marque identique enregistrée auprès de TMCH sont notifiés de Votre

enregistrement.

### **6.3 Conditions de remboursement**

En tout état de cause Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement si Votre demande est rejetée (critères d'éligibilité non réunis, ...) ou si le nom de domaine ne Vous est pas attribué (si un tiers a contesté avec succès l'enregistrement du domaine, ...).

#### **Article .OSAKA.7. « Trademark Claim Notice » période**

Conformément aux règles de l'ICANN, pendant la période de Landrush et 90 jours à l'ouverture générale se déroulera une période de « Trademark Claim Notice ».

Durant cette période si le nom de domaine que Vous demandez à l'enregistrement correspond à l'identique à une marque enregistrée et validée auprès de TMCH (selon les labels générés), Vous recevrez une alerte (« Trademark Claim Notice ») en temps réel sur Notre interface Vous informant qu'un tiers dispose de droits sur le terme que Vous demandez.

Vous devrez alors, en connaissance de cause, confirmer ou annuler Votre demande d'enregistrement. Etant précisé qu'à défaut de confirmation, Votre demande ne sera pas envoyée au Registre.

Si Vous confirmez Votre demande, les tiers propriétaires d'une marque identique sont notifiés de Votre enregistrement.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, Gandi Vous notifiera les « Trademark Claim Notice » à partir de la veille de l'ouverture de la période concernée par email et Votre demande d'enregistrement sera placée en « erreur » jusqu'à confirmation ou annulation de Votre demande via Notre interface. Etant précisé qu'en application des règles de l'ICANN, à défaut de confirmation de l'alerte de Votre part, Gandi n'enverra pas Votre demande d'enregistrement au Registre à l'ouverture de la période concernée, et ne pourra en aucun cas être tenu responsable du non enregistrement de Votre nom de domaine et notamment si le nom de domaine est enregistré par un tiers qui aurait validé les « Trademark Claim Notice » au moment de l'ouverture de la période concernée.

Il est de Votre seule et entière responsabilité et il Vous appartient donc de veiller à confirmer, si Vous le souhaitez, toutes les alertes reçues avant l'ouverture de la période concernée et l'envoi de Votre demande au Registre.

#### **Article .OSAKA.8. Termes réservés et noms de domaine premium**

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement : [-http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/osaka](http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/osaka) -

(specification 5. schedule of reserved names),

-les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets ainsi que les noms de domaine commençant ou

finissant par un tiret sont interdits.

L'enregistrement des noms de domaine « premium » n'est pas disponible sur Notre interface, veuillez contacter Notre service clients.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, si le nom de domaine que Vous avez pré-enregistré correspond à un nom de domaine « premium », Votre demande sera placée en « erreur » et Vous serez notifié par email. Vous aurez alors la possibilité soit de payer les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium » afin de valider Votre demande d'enregistrement soit d'annuler Votre demande. Etant précisé qu'à défaut d'avoir contacté Notre service clients et payé les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium », Votre demande d'enregistrement ne sera pas envoyée au Registre.

#### **Article .OSAKA.9. Durée d'enregistrement**

La durée d'enregistrement est de 1 an pour les demandes effectuées en période de Sunrise et de Landrush et de 1 à 10 ans pour les demandes effectuées pour l'ouverture générale. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

#### **Article .OSAKA.10. Tarifs**

Nos grilles de prix sont consultables sur :

<https://www.gandi.net/domain/price/detail/osaka>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques qui Vous seront communiqués par Notre service clients sur demande.

#### **Article .OSAKA.11. Stockage des données personnelles**

En application des contrats ICANN, l'ensemble des données personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine sont conservées et tenues à la disposition de l'ICANN et de IRON MOUNTAIN (agent désigné par l'ICANN pour la conservation des données), ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant toute la durée de l'enregistrement du domaine, ainsi que les deux années suivantes.

Vous acceptez que le Registre accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données [Whois](#).

Vous consentez également à l'usage, la copie, la distribution, la publication, la modification et tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre et ses agents.

#### **Article .OSAKA.12. Règlement des litiges**

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en

.OSAKA, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges :  
<http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP :  
<http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP :  
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application :  
<http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs :  
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante :  
<http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

### **Article .OSAKA.13. Transfert (changement de Registrar)**

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

### **Article .OSAKA.14. Changement de propriétaire**

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

### **Article .OSAKA.15. Processus de destruction**

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont

désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

### **Article .OSAKA.16. Vos déclarations et garanties**

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

En soumettant une demande d'enregistrement ou de modification, Vous reconnaissez que :

- Vous avez la capacité pour enregistrer le domaine
- Vous satisfaites les critères d'éligibilité
- Vous avez fourni des données complètes, authentiques et à jour lors de Votre enregistrement et Vous Vous engagez à corriger et mettre à jour les informations pour Vous assurer qu'elles demeurent à jour, complètes et authentiques pendant toute la durée de l'enregistrement ou de la demande d'enregistrement
- toute information que Vous aurez renseigné et fourni à l'opérateur TMCH doit être vraie et correcte
- quand une demande d'enregistrement est liée à une période Sunrise, et au meilleur de Votre connaissance le label requis est une marque qui correspond à l'identique à la marque validée
- Vous comprenez et reconnaissez que l'acte de soumettre une demande d'enregistrement pour un nom de domaine ne Vous garanti pas que le nom de domaine Vous sera alloué
- Vous comprenez et reconnaissez que Vous devez Vous soumettre aux politiques établies par le Registre et disponibles sur le site du Registre au lien suivant : <http://nic.osaka>
- Vous n'utiliserez pas Votre enregistrement à des fins illégales incluant de manière non limitative :
  - la distribution de malware ou le piratage malicieux, les bot-nets, le pharming, le phishing, le fast flux hosting ou d'autres pratiques frauduleuses ou trompeuses
  - utiliser, promouvoir ou encourager la promotion ou la distribution d'images abusives à l'endroit des enfants ou à exploiter des mineurs de quelque manière que se soit
  - diffuser des contenus à caractère pornographique, vulgaire ou hautement répréhensible
  - enfreindre les droits de la propriété intellectuelle ou d'autres tiers ou entité incluant de manière non limitative, la contrefaçon, le piratage ou la violation de droits d'auteur
  - usurper une personne ou une entité sans leur consentement express et écrit au préalable

→ violer la vie privée ou les droits à l'image d'une personne ou d'une entité

→ interférer avec les opérations conduites par le .OSAKA ou les services offerts par le Registre

En sus, en soumettant une demande d'enregistrement pendant la période Sunrise, Vous reconnaissez que le Registre et/ou ses agents sont autorisés à partager les informations liées à Votre demande auprès de la TMCH avec d'autres demandeurs à la TMCH et/ou des tierces parties.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre, garantir et dégager de toute responsabilité le Registre, ses sociétés affiliées et filiales, ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, directeurs, préposés, cocontractants, prestataires, agents et mandataires contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats (y compris en appel), découlant ou en relation avec Votre nom de domaine, y compris, notamment le choix, l'enregistrement, le renouvellement, la destruction, le transfert ou l'utilisation de Votre nom de domaine ou toute violation des règles régissant l'enregistrement d'un nom de domaine. Cette obligation de garantie perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit et résulte expressément de Notre contrat d'accréditation.

#### **Article .OSAKA.17. Exclusion de responsabilité et interventions du Registre**

Vous reconnaissez et acceptez expressément que le Registre est autorisé s'il le juge nécessaire à sa seule et entière discrétion, sans obligation, à rejeter, détruire, suspendre, transmettre à un tiers ou placer en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire Votre nom de domaine ou toute transaction :

- afin d'appliquer les règles et politiques du Registre et/ou de l'ICANN en vigueur ainsi que leurs amendements ultérieurs ;
- dont les informations ne sont pas fiables, exactes et à jour ou n'ont pas été mises à jour ou corrigées conformément aux règles et politiques du Registre et de l'ICANN ;

- en raison de la violation du présent contrat ou des règles établies par le Registre ou l'ICANN ;
- afin de protéger l'intégrité et la stabilité du Registre ou du système des noms de domaine ;
- en application des lois et règlements en vigueur, d'une demande d'une autorité compétente, ou en application d'une décision d'une autorité judiciaire ou administrative compétente ou d'une instance de résolution alternative des litiges telle qu'établie par le Registre et l'ICANN pour l'arbitrage et la médiation des différends ;
- afin d'établir, revendiquer ou défendre les droits du Registre ou d'un tiers, ou d'éviter toute responsabilité civile ou pénale, réelle ou potentielle du Registre, ses sociétés affiliées, filiales, cocontractants, administrateurs, directeurs, représentants, préposés ou actionnaires, ou résultant de dommages causés à ces personnes ;
- pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faite par le Registre et/ou tout Registrar ;
- conformément aux conditions générales et contrats du Registre.

Le Registre est également autorisé à placer Votre nom de domaine en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire si Votre nom de domaine fait l'objet d'un litige pendant.

Vous reconnaissez également que Vous êtes liés par les termes et conditions de la période de lancement initiale du Registre du .OSAKA, incluant de manière non limitative la période Sunrise, la période Landrush, la période de résolution des différends intervenus durant la période Sunrise (SDRP), et Vous reconnaissez également que la responsabilité du Registre ne peut être engagée pour toute perte ou dommage résultant des procédures et procédés liés à la période Sunrise et Landrush incluant de manière non limitative :

- (a) Votre capacité ou incapacité à obtenir l'enregistrement d'un domaine durant ces périodes
- (b) les résultats d'un différend à l'endroit d'un enregistrement en Sunrise

-fin de l'annexe .OSAKA-